

Domination et protestation: le sens de l'Acadianité*

J.-YVON THÉRIAULT
Université d'Ottawa

SUMMARY

Starting with the definition of the "ethnic situation" as a meaningful relation within a society, the article indicates the social relations which contribute to transform that "ethnic situation" into a protest movement (*phénomène nationalitaire*). Analyzing the history of the *question acadienne* (francophones of New Brunswick 1860-1980), the author establishes a periodisation which allows a reading of structural periods in some of which the "ethnic situation" is characterized by a relation of order (domination), and in others by social protest.

1. FAIT ETHNIQUE ET PROTESTATIONS NATIONALITAIRES

C'est bien parce qu'il y a résurgence de protestations sociales qui se réclament d'une ethnie, d'une nation ou plus simplement d'une culture qu'on assiste aujourd'hui à un foisonnement d'études sur les questions régionales, nationalitaires ou nationales. À l'image de ces mouvements, la réflexion sociologique et particulièrement celle qui tente de saisir les potentialités transformatrices du social relevées par ces protestations, semble nager dans l'indétermination.

On assiste, par exemple, en analyse marxiste à une mise en accusation sévère, de ceux qui ne perçoivent rien d'autres dans ces protestations qu'un jeu habile des classes dominantes pour masquer les

* Texte d'une communication présentée au congrès annuel de la Société-Canadienne d'Ethnologie, Montréal, 28 février 1980. Université d'Ottawa.

rapports d'exploitation économique. Vision héritée de l'analyse du processus de prise en charge par les bourgeoisies européennes de l'appareil d'État au XIX^e siècle et des tentatives de celles-ci par la création de l'État-nation d'unifier la formation sociale « en regroupant les échangistes dans un tout indifférencié et renforcer ainsi la domination de classe » (Bourque 1977: 42). Cette conception, dont Gilles Bourque est au Québec un des derniers représentants, et qui conduit à réduire la question nationale aux pratiques idéologiques de la classe dominante a démontré ces insuffisances. L'unification culturelle qui semblait être une nécessité du capitalisme s'est avérée beaucoup plus une tendance qu'autre chose et le développement des États-nations s'est accompagné de la persistance d'identifications ethniques minoritaires et de formes régionales de reproduction sociale; manifestations qui démontrent qu'une économie de marché peut permettre le maintien et même utiliser des modalités diverses de sociabilité.

Pour être fidèle au texte, cette conception obligeait à toujours démontrer, pour reprendre l'expression de Rosa Luxemburg, que « c'est un effort de la bourgeoisie pour imposer son pouvoir de classe qui est à l'origine de tous les mouvements nationaux » (Luxemburg dans Haupt *et al* 1974: 196). Dans le cas du Québec on pouvait toujours forcer la chose un peu et souligner que, même si cette bourgeoisie s'oppose aux principales manifestations du nationalisme, même si ces principaux porte-parole professent un nationalisme autre, objectivement et structurellement, le néo-nationalisme québécois est l'idéologie de cette bourgeoisie. Mais quand le phénomène apparaît chez un groupe où manifestement il n'existe pas l'embryon d'une bourgeoisie on ne peut conclure qu'à la non-existence d'une question nationale, et rejeter les manifestations observées sur la réminiscence d'une forme antérieure de production, un simple retard superstructurel; c'est du moins l'explication que Bourque donnait de la question acadienne au début des années soixante-dix (Bourque *et al* 1970: 22).

À cette conception tend à se substituer une approche plus empiriciste qui sans reprendre la fameuse définition de Staline où « la nation est une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans une communauté de culture » (Staline dans Haupt *et al* 1974: 313) tente tout de même de partir des fondements matériels du fait national. Celui-ci n'est plus ici une création superstructurelle de la bourgeoisie mais une réalité trans-historique. « Ce que nous appelons aujourd'hui nationalisme est

ce système de représentation qui définit le groupe d'appartenance qui rend solidaire et unit ceux qui se retrouvent dans ce groupe» (Monière 1979: 33-34). La matérialité de la nation, résultat, dans les sociétés de classe d'un rapport de force entre les différentes classes provoque la création d'une « conscience nationale » qu'il faut distinguer du « nationalisme »; idéologie bourgeoise valorisant la formation d'un État (Halary 1978: 152-153) ou encore une « idéologie nationale » qu'il faut séparer de l'idéologie de « l'État-national » qui elle est historiquement bourgeoise (Le Borgne 1978: 96-97).

En d'autres termes, cette tentative fait référence à une modalité précise, le processus hégémonique par lequel une société rend les individus sujets; elle insiste sur un aspect de ce processus « le rôle de ciment joué par la conscience nationale » (Halary 1978: 153). Elle réfère à la sphère idéologique non comme création artificielle mais comme rapport matériel qui « assure la cohésion des individus dans leurs rôles, leurs fonctions et leurs rapports sociaux » (Harnecker 1974: 85). C'est faire implicitement référence à la notion de « culture » telle qu'utilisée par les anthropologues en donnant à celle-ci une réalité qui transcende la lutte des classes – bien qu'elle soit, matérialisme oblige, le résultat de la lutte des classes –. Perçu ainsi et avec raison, la « conscience nationale », le « fait national », ne peut se réduire à la variante dominante mais traverse l'ensemble d'une formation sociale, acquiert une certaine matérialité.

Mais il ne faut pas oublier, le concept même de formation sociale se réfère à des articulations spécifiques de formes et de modes de production et qu'elle n'est pas une simple réalisation de l'État du mode de production dominant (Poulantzas 1978: 27). La reproduction sociale fait appel à un dispositif hégémonique qui pénètre l'ensemble de la société civile, s'articule à des rapports-famille-école-associations-division ethnique, etc., qui bien que soumis n'en démontrent pas moins l'extrême diversité du social et ses affrontements incessants (Fossaert 1978: 22-23). La région dans ce sens, comme lieu spécifique d'organisation du consentement ou de gestion des contradictions sociales, est demeurée et demeure encore un espace qui bien qu'articulé à l'État n'en possède pas moins une certaine autonomie (Dulong 1978, Quéré 1978); elle peut, comme d'autres types d'associations, être investie de pratiques spécifiques, de manifestations particulières des liens qui cimentent l'homme à sa société.

En donnant ainsi une matérialité aux éléments culturels et en soulignant la multiplicité de leurs manifestations, l'analyse se raffine mais conduit bien souvent à des tautologies. En effet, en acceptant comme fondement des critères objectifs, directement repérables, pour expliquer un mouvement d'ordre culturel, en prenant pour acquis que le fait « ethnique », « nationalitaire » ou « national » est la matérialité à la base des protestations de ces groupes on est porté à accepter le discours du groupe comme l'élément explicatif de ses conduites. C'est par exemple la démarche de Denis Monière dans « Les Enjeux du Référendum » où il en arrive à faire une lecture quasi-religieuse du discours nationaliste québécois. Si le texte est mobilisateur il ne nous en dit pas plus sur le mouvement que le mouvement lui-même¹. Car ce qu'il faut se demander, c'est qu'est-ce qui se joue lorsqu'un groupe en vient à vouloir faire basculer sa langue, sa culture, ses traditions, son mode de vie, en bref sa sociabilité dans le champ des pratiques conflictuelles.

La démarche qui consiste à trouver la cause dans le « fait ethnique » ou « national » lui-même semble juste mais insuffisante et si nous maintenons une définition du fait national ou ethnique comme une matérialité qui traverse l'ensemble social, il nous paraît important de réintroduire dans l'analyse l'utilisation idéologique de cette référence. Deuxièmement, le « fait ethnique », s'il a quelque chose à voir avec les protestations nationalitaires n'en n'est pas le seul élément explicatif; il n'y a d'ailleurs jamais de recouplement parfait entre réalité ethnique et identification ethnique. Autrement dit, la transformation de critères ethniques en mouvement nationalitaire répond autant à des rapports extérieurs à celui-ci qu'à sa matérialité propre (Nairn 1977). Nous nous expliquons.

¹ Louis Quéré énonce deux axes entre lesquels chevauchent les modes de connaissance des protestations nationalitaires 1) une analyse immanente à la réalité du fait national ou ethnique qui est contrainte de s'orienter à la fois vers la démonstration de la réalité-matérialité de ce fait national et vers une lecture quasi-religieuse de la conformité du mouvement, ou de sa présence informante dans les orientations et les stratégies de l'action collective (1978: 22) 2) une lecture extérieure au fait, une mise à distance du mouvement et une tentative de trouver sa signification dans le système des rapports sociaux qui le produit (*ibid*: 20), analyse qui tend à minimiser le fait national et à trouver sa référence dans un autre mouvement, soit le mouvement ouvrier (*ibid*: 24-25). Le problème ainsi posé demeure toujours: comment sortir du discours que les acteurs livrent sur eux, donc de situer ce discours dans une problématique de rapports sociaux sans pour autant être conduit à minimiser la problématique nationalitaire dont la résurgence est une évidence qu'elle y est pour quelque chose.

Les protestations nationalistes ne sont pas le propre des ensembles sociaux ou des catégories sociales qui répondent à la définition du fait ethnique ou national telle que nous venons de la discuter. Cette définition, en dernière analyse, n'est rien d'autre que les rapports de sens à l'intérieur d'une société, les lieux spécifiques de la socialisation². Ce qu'on entend par cela n'est d'ailleurs habituellement pas un élément de protestation mais plutôt porteur de l'ordre social, un dispositif de l'hégémonie; c'est l'unité fonctionnelle d'un ensemble social, ce qui assure le maintien sociétal, le consensus et non la transformation, en bref, le lieu où le pouvoir devient système. Il est évident que le sociologue ne s'intéresse pas à décrire et à énumérer dans une société les différentes pratiques de sociabilité – à moins bien sûr qu'il soit à la solde d'un État qui a dans sa stratégie hégémonique le multi-culturalisme –; ce qui l'intéresse et ce pourquoi il y a foisonnement d'intérêts pour ces questions est que ce fait national ou ethnique se transforme en mouvement protestataire, que ces mécanismes de cohésion sociale commencent à travailler de toutes parts. Phénomène universel en autant que tout individu est sujet d'une société, il est évident que le fait ethnique, ce rapport seul, ne peut expliquer comment un principe de cohérence se transforme en rapport conflictuel ou pourquoi ce qui est habituellement ordre devient désordre et qu'il faut chercher dans les rapports sociaux extérieurs au fait ethnique l'explication de cette transition.

Il est possible de retracer le fait « national » acadien ou une certaine spécificité dans les mécanismes de reproduction sociale à l'époque de l'Acadie française, plus spécifiquement, vers le milieu du 17^e siècle, quand, sous la contrainte de l'avatar colonial la colonie d'exploitation que devait être l'Acadie se transforme en colonie de peuplement (1654-1670)³. Si cette spécificité est une constante depuis lors

² Voir les travaux du Quéré (1978) et de Dulong (1978) qui bien que proposant chacun un traitement différent tentent de relier la problématique de « fait national » aux différentes formes et lieux où la société tente de construire un consensus spontané. Nous nous référons à ces études ici en autant qu'il nous semble impossible de saisir le « fait ethnique » acadien sans le relier à une problématique régionale.

³ La présence à partir de 1654-1670, époque de la première période importante de domination anglaise sur l'Acadie française, de formes de sociabilité propres ne doit pas conduire à assimiler celles-ci à l'identification ethnique telle qu'elle apparaît vers 1860, comme le font trop facilement les textes nationalistes (cf. Petit Manuel d'Histoire d'Acadie et N. Griffith 1973). Ce qui se crée à cette époque est une forme d'identification d'une société de petits producteurs à la terre qui l'a vu naître (voir Clark 1973: 107-108). Le regroupement de ces traits en identification ethnique est contemporain de

dans les provinces maritimes elle n'en n'a pas moins eu des significations diverses et sa réinterprétation comme protestations nationalitaires est facilement repérable à deux époques, soit celle de 1860-1880 et celle de 1950 à aujourd'hui.

Le traitement que nous ferons ici de ces moments nous démontrera que ceux-ci ont correspondu à des transformations fondamentales des relations de dépendance entre l'ensemble régional et son extérieur et qu'ainsi l'analyse de la transition est centrale dans l'explication. La réponse régionale à cette transition prend la forme de protestations nationalitaires en autant qu'elle s'accompagne d'une remise en question du dispositif hégémonique, d'une réarticulation des rapports de sociabilité, d'où le rôle privilégié des intellectuels dans les protestations nationalitaires. En d'autres termes, le fait ethnique acadien ne se transforme en protestations nationalitaires qu'au moment où s'opère une agression extérieure qui remet en question, non uniquement la place des différentes catégories sociales dans l'ensemble régional acadien mais aussi les fondements superstructurels, les lieux d'organisation du consentement, de la reproduction sociale spécifique à l'ensemble régional.

2. SOCIÉTÉ MARCHANDE ET LOGIQUE COLONIALE (1860-1880)

L'historiographie traditionnelle avait coutume pour expliquer l'éveil qui se produit autour des années 1860 de parler de renaissance, renaissance d'un peuple qui depuis un siècle tentait de se faire oublier par le silence (Thériault, L. *et al* 1975). Ce peuple, grâce à la clairvoyance de quelques leaders, qui réussirent à canaliser et à créer dans ce qui en restait un sentiment de fierté nationale, se mit à trouver, pour parler comme Clément Cormier, son passé glorieux, ses traditions riches, ses ancêtres héroïques (1962: 169). – C'était avant qu'on sache qu'une première renaissance dans la charrette de Pélagie avait eu lieu un siècle auparavant –. Malgré tout ce qu'on peut penser de la charge mythique qui s'y renferme, il y a dans ce concept de renaissance

la période étudiée ici (1860-1880) et à la distinction du « fait ethnique » précédent, l'identification ethnique n'est plus uniquement un rapport de l'individu à sa société mais aussi un lieu de protestation. Le fait ici de résumer les protestations à deux périodes (1860-1880) (1960-1980) doit être considéré comme la dominance de cette dimension de l'identification ethnique à des époques précises, en fait l'identification ethnique est toujours porteuse de l'ordre social et de protestations sociales.

sance une évaluation, il me semble, assez juste de la réalité. C'est moins en effet une continuité historique qui se réalise dans cette deuxième moitié du 19^e siècle qu'une mutation qui voit en l'espace de vingt ans se transformer en mouvement nationalitaire les îlots de peuplement francophone disséminés sur le long des côtes de l'Atlantique.

La période est en effet féconde en transformations: on voit se structurer une classe d'intellectuels qui se réclame de l'Acadianité – le groupe clérico-professionnel –, la création d'un clergé acadien, des luttes virulentes pour l'élection des premiers députés acadiens, des conflits scolaires mettant en opposition minorité et majorité – l'émeute scolaire de 1875 –, la fondation d'institutions culturelles acadiennes – premier journal francophone et premier collège classique –, enfin un mouvement de colonisation et une idéologie « nationale ». En 1880, l'essentiel des luttes est achevé et les conventions nationales qui débutent donnent le signe de l'essoufflement des protestations. Sous la direction du groupe clérico-professionnel s'élabore une idéologie de repli, délaissant les revendications d'ordre politique pour se complaire dans le renforcement des institutions culturelles et sociales élaborées la période précédente. L'ethnicité qui s'est constituée est de moins en moins conflictuelle et de plus en plus porteuse d'ordre par la direction qu'opère les structures religieuses, scolaires et culturelles sur l'organisation du consentement. C'est ce qui permettra à M. Roy (1978: 100-119) d'affirmer que la société traditionnelle ne s'est imposée qu'à ce moment et à R. Mailhot (1973: 126) de soutenir qu'en dix ans, de 1860 à 1870, on est passé des exigences concrètes à un messianisme épars.

Mouvement de renaissance en effet, en autant que le phénomène soit une réinterprétation du « fait national » de l'Acadie française qui n'établira d'ailleurs jamais un recouplement avec celle-ci. C'est la naissance d'une Acadie de la mer qui s'opère, pour reprendre une expression d'Antonine Maillet. Car l'Acadie française conduit par l'échec colonial à un embryon de colonie de peuplement autocentrée et agricole à bel et bien, selon les desseins des instigateurs du projet, a été anéantie par la déportation de 1755. Des dix à quinze mille habitants qu'elle comprenait, au plus deux mille se retrouveront dans la région. De ce nombre une proportion importante est rapidement intégrée aux nouveaux habitants britanniques et servira de main-d'œuvre dans les villes coloniales en construc-

tion telle Halifax⁴. La «renaissance» des années 1860 sera un phénomène spécifique à ceux des descendants de l'Acadie française qui s'intégreront au commerce colonial des pêcheries du Golfe St-Laurent et des côtes atlantiques – la région «acadienne» du Madawaska sera peu touchée par le phénomène, seule région non côtière de l'Acadie –. Ainsi, c'est la situation de ce groupe avant la période 1860 que nous devons rapidement rappeler.

2:1 *Logique coloniale et classe ethnique*

Le concept de classe ethnique⁵ semble encore le plus adéquat pour caractériser le type de rapports qui s'instaure sur les côtes acadiennes de 1760 à 1860, et l'intégration d'Acadiens par le biais des pêcheries à la structure coloniale britannique. La pêche commerciale à l'intérieur du Golfe St-Laurent et sur le littoral des côtes atlantiques précède de deux siècles cette intégration. Elle avait été toutefois fortement handicapée par l'inexistence d'une population sédentaire assurant la reproduction de la main-d'œuvre abondante que nécessitaient les techniques d'alors – une équipe sur le bateau et une équipe sur les côtes pour le séchage. – Les guerres coloniales, la présence dans la région d'intérêts multiples, les terres sablonneuses et arides des côtes, le climat froid, l'inexistence chez les pêcheurs européens d'une tradition agricole avaient tantôt poussé à limiter l'implantation (la faiblesse de l'implantation coloniale à Terre-Neuve s'explique selon H. Innis (1954: 52-90) par l'opposition à tout établissement d'une population permanente), tantôt fait échouer tout projet colonial – les différentes tentatives françaises de développer en Acadie une économie liée à la pêche.

⁴ Sur l'histoire de l'Acadie; bien souvent marqués par une volonté de glorifier le passé, les travaux de Rumilly, *Histoire des Acadiens* (1955) et Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique: l'Acadie* (1889) demeurent les plus riches en information. Pour le rétablissement des Acadiens près du littoral de la côte Atlantique et l'implantation de villages côtiers au Nouveau-Brunswick, voir Raiche (1962: 29). Enfin Rumilly notera l'acceptation par le gouvernement de la Nova-Scotia d'établissements acadiens en autant qu'ils ne soient plus concentrés.

⁵ Le concept de classe ethnique fut introduit au Québec au début des années soixante par J. Dofny et M. Rioux (1962) pour expliquer l'évolution de la société canadienne-française; il fut abondamment critiqué pour son incapacité à démontrer les rapports de classes à l'intérieur du groupe ethnique québécois. J.-W. Lapierre (1977) dans un texte récent tente de réintroduire ce concept pour l'analyse de la société acadienne jusqu'en 1960; il apparaît qu'il renferme ici comme au Québec les mêmes faiblesses quoiqu'il possède une certaine pertinence pour expliquer la réalité pré-1860.

Si le monopole britannique des pêcheries de l'Atlantique, assuré par le traité de Paris, ne rendait pas les côtes plus hospitalières, il permettait toutefois d'en limiter l'accès aux flotilles étrangères et remettait ainsi à l'ordre du jour la possibilité d'un peuplement. La perte des colonies américaines quelques années plus tard et la nécessité d'assurer l'approvisionnement en « nourriture d'esclaves » (la morue séchée) pour les Indes occidentales accentueront cette tentative. L'Angleterre, pas plus que la France ne réussit à attirer foule sur les côtes de l'Atlantique; le peuplement des provinces maritimes fut l'effet dans un premier temps de la révolution américaine qui attirera une population de petits paysans plus tentés par les terres fertiles de la Baie française (ancienne Acadie) que celles du littoral atlantique et un peu plus tard des famines irlandaises qui fournirent le gros de la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation forestière⁶. Les richesses maritimes elles, furent pour beaucoup l'affaire de la main-d'œuvre acadienne qui s'essaima sur le long du littoral du Golfe St-Laurent, couvrant les côtes gaspésiennes, la côte nord et est du Nouveau-Brunswick, les Îles-du-la-Madeleine et certains centres de pêche de l'Île-du-Prince-Édouard, du Cap-Breton, de l'Île Madame jusqu'à la Baie Ste-Marie en Nouvelle-Écosse.

L'acte violent que fut la déportation fit de ce qui restait d'Acadiens une population conquise, dénudée de tout patrimoine et de toutes possibilités de renouer une quelconque autarcie agricole. Elle forcera donc ceux-ci à rechercher pour survivre une activité rémunérée qu'ils trouveront en s'incorporant au commerce du poisson et qu'ils articuleront à un travail d'appoint agricole. C'est en prenant racine dans le Golfe St-Laurent, devenu le fief de marchands des îles de la Manche franco-britannique, qu'ils regagneront le droit d'habiter la région – voir la requête du marchand Robin auprès du Gouverneur de la Nova-Scotia en 1763 pour le droit de rétablir des Acadiens –. Mais à l'opposé de ce qui se développait sur les côtes est de la Nouvelle-Écosse où la pêche se réalisera sous une forme industrielle – pêche hauturière nécessitant une main-d'œuvre annuelle – la pêche

⁶ L'histoire économique des régions acadiennes reste à faire; à l'exception des travaux de R. Mailhot sur le 19^e siècle acadien, existent quelques études générales sur l'ensemble du développement économique des provinces maritimes et du Nouveau-Brunswick, voir Acheson (1972-1979), Miller (1977), Saunders (1939), pour le développement spécifique de l'industrie de la pêche H.-A. Innis (1954) et celle de l'industrie forestière MacNutt (1967).

du Golfe se fera sous forme artisanale. Les conditions de rétablissement des Acadiens et le système de crédit en vigueur dans la région, permettront, que se réalise une économie de traite fondée sur l'articulation à l'intérieur de l'unité familiale d'une production domestique et d'une production pour le commerce international; système économique excluant toute utilisation de numéraire et opérant par la production domestique un transfert de la valeur du travail de l'économie d'auto-subsistance à celle du secteur capitaliste.

Le système de crédit – l'endettement – et les terres arides du littoral effectuaient une pression continuelle auprès des producteurs pour qu'ils maintiennent une double activité (pêche et production domestique). La marginalisation des zones de pêche et des populations était d'autre part nécessaire pour endiguer toute pénétration marchande. L'éloignement des côtes à habitation acadienne des zones d'édification de la société anglaise⁷ – autour de l'ancienne Baie-française et d'Halifax, – l'exclusion des Acadiens de toute charge publique – étant donné leur caractère catholique – et même l'exclusion des activités autres que producteurs directs – les marchands exportaient des îles franco-britanniques la main-d'œuvre intermédiaire tels les commis, forgerons, etc., – enfin leur situation de conquis allaient permettre le maintien de cette marginalité. L'Acadie de la mer pré-1860 était un lieu où le fait ethnique correspondait à la nécessité d'une production marchande sur laquelle reposait un rapport d'inclusion/exclusion. L'Acadianité était le produit d'un processus colonial qui avait transformé l'organisation communautaire traditionnelle en classe ethnique.

C'est un rapport de domination direct qui permet pendant cette période de reproduire l'économie de traite. Destruction violente des

⁷ Jusqu'au milieu du 19^e siècle la société néo-brunswickoise était atomisée entre un ensemble de petites communautés qui n'avaient d'unités que la simple appartenance à la même puissance coloniale – ainsi en 1860 au nord de la province la livre anglaise était d'usage courante alors qu'au sud c'était le dollar américain. Division qui marquait une orientation fondamentalement différente des rapports commerciaux; prépondérants dans le sud en direction de la Nouvelle-Angleterre, dirigés dans le nord vers le commerce triangulaire anglais. Les communications routières entre ces zones étaient inexistantes et l'État fort discret, laissant s'autorégulariser les communautés au niveau scolaire, social, etc. En autant que dans la zone nord était maintenu un rapport de colonisation et dans la zone sud une société de petits producteurs l'inexistence d'un pouvoir politique autre que celui du gouvernement militaire colonial ne posera problème (cf. Mailhot 1973 et Miller 1977).

formes antérieures de production et réarticulation de celles-ci sous la domination du capital marchand – dénuement des Acadiens –, imprécision jusqu'au milieu du 19^e siècle sur leur statut de citoyens britanniques – exclusion par leur langue et leur religion de toutes charges publiques –, inexistence de toute autre alternative, – furent les seuls éléments coercitifs expliquant le développement des rapports coloniaux. En autant qu'elle ne puisse conduire à une reconstruction de l'autarcie agricole perdue, le pouvoir colonial laissera libre cours et favorisera même en certaines occasions la réorganisation communautaire des Acadiens⁸; réorganisation ne pouvant que conduire à une régulation de comportements que plusieurs années d'errance en forêt et de promiscuité avec les Indiens avaient rendu aléatoires. Car en situation coloniale, le colonisateur ne cherche pas à susciter le consentement il l'impose, il s'embarrasse pas ou peu d'intermédiaires, d'organiseurs du consentement. C'est, pour parler comme Fanon (1976: 78), un processus violent où on « n'allège pas l'oppression, ne voile pas la domination ». On laisse se développer chez le colonisé ses propres rapports de sociabilité, ses propres mythes: « la distance culturelle à laquelle il se situe par rapport au reste de la population exprime l'intensité de l'oppression qui pèse sur lui » (Favre cité par Touraine 1976: 67).

2:2 *Édification de la société marchande et désorganisation sociale*

Ce qui se produit au milieu du 19^e siècle c'est la mise en rapport de cette structure coloniale avec l'édification d'une société marchande. Quoique s'élaborant et se structurant comme société dépendante la société néo-brunswickoise ne fut jamais dans son ensemble une colonie d'exploitation mais une colonie de peuplement qui débouchera rapidement sur la généralisation des rapports marchands et la création d'une structure politique autonome. Le peuplement du territoire et le développement du commerce du bois propulsés par les guerres napoléoniennes et qui atteindront leur apogée vers les années 1830 seront les grandes constantes de la première partie du XIX^e

⁸ M. Roy (1978: 117) souligne que dès les années 1760 le nouveau gouvernement colonial versera des allocations à certains missionnaires chargés de pacifier les populations indiennes et acadiennes. Des pressions d'autre part pour retenir les Acadiens se réaliseront, ainsi: « en 1768, le père Bonaventure est envoyé aux Acadiens, on voulait retenir les Acadiens, confirme l'évêque de Québec. Le moyen était de leur envoyer un missionnaire, je l'ai fait ».

siècle (Acheson 1972, 1977, Macnutt 1967, Sirois 1976). L'élaboration des politiques de colonisation et de peuplement, la nécessité d'une gestion du territoire – délimitation des zones de peuplement et des zones d'exploitation forestière – la construction d'infrastructures – routes, service postal, service de justice, – conduiront à la complexification de la société civile et à l'édification d'une société politique.

Dans les zones à peuplement d'origine britannique ou dans les communautés de petits producteurs loyalistes du sud le déploiement de la société marchande se fit sans heurt apparent. Les marchands prirent la direction du processus politique et par l'utilisation du patronage et la nomination de notables traditionnels émanant des communautés locales à des postes publics renforcèrent leur mainmise sur la société civile, instaurant un nouveau rapport entre la communauté et l'État, permettant ainsi au pouvoir d'élargir la base du consentement. Si ces mécanismes introduisent particulièrement dans les communautés du sud de la province une brisure de l'autarcie agricole – en même temps que sous les pressions du commerce du bois un effort massif de peuplement se réalise on voit se dessiner vers 1850 dans les régions anglophones un mouvement d'exode vers la Nouvelle-Angleterre – ils serviront à fortifier la viabilité communautaire, diminuant la fuite vers l'extérieur tout en étant les agents de pénétration du capitalisme marchand. Ainsi, dans les régions anglophones et à un moindre degré irlandaises, le développement d'un capitalisme marchand et l'édification d'une structure politique correspondante s'inscrivaient dans la logique du développement général de ses unités (généralisation de la valeur marchande, nouvelle articulation entre producteurs indépendants et marché, création d'un embryon de prolétariat, etc.)⁹.

Il en ira tout autrement dans les régions acadiennes. Ici la marginalité culturelle était garante du maintien des rapports coloniaux. Seule population conquise du territoire, l'économie de traite était fondée sur la destruction/reconstruction de la communauté traditionnelle. La mise en rapport de ces communautés avec l'État-

⁹ La naissance d'un système de patronage politique a marqué tout le développement de la structure étatique du Nouveau-Brunswick jusqu'à tard au milieu XX^e siècle (Thorburns 1961). Si on peut noter que l'implantation de ce système de patronage se fait sans trop de problèmes dans les communautés anglophones il causa certaines difficultés chez les Acadiens (Mailhot 1973) qui en furent même exclus totalement jusqu'aux années trente (Finn 1972).

marchand remettait en question l'exclusion de cette classe ethnique, autrement dit, le rapport sur lequel se fondait la domination des marchands sur les côtes. L'instauration du suffrage universel – le droit de vote aux Acadiens (1830), – la nécessité d'élargir les bases du pouvoir local, la création de communautés liées à l'État permettaient ainsi à des individus d'origine acadienne de pénétrer les interstices du pouvoir, inscrivant une brèche dans l'idéologie, fataliste du groupe. Des Acadiens commencent à accéder à des postes de notables locaux (maître de poste – maître des routes) certains s'intégreront au commerce, etc., enfin d'autres brigueront des postes électifs (premier député acadien 1846). Très tôt, toutefois les intérêts marchands régionaux réagiront et tenteront systématiquement de limiter l'accès des francophones à ces ouvertures.

C'est ainsi qu'à partir des années 1860 R. Mailhot notera une prise de conscience par l'élément anglophone de la présence française. Alors qu'auparavant le discours dominant excluait toutes références à ceux-ci les journaux anglais commencent à produire à ce moment un discours méprisant sur les Acadiens. À l'élection de 1866 les comtés à forte concentration francophone ou irlandaise élisent des députés – non Acadiens pour la plupart – anti-confédératifs, ce qui déclenche dans la presse des attaques virulentes contre ces populations (Mailhot 1973: 60-63). L'élection de députés acadiens provoque la même réaction et est à l'origine de bagarres célèbres, de protestations juridiques et de discours discriminatoires sur l'incapacité politique de cette minorité d'intégrer les traditions parlementaires. Ce qui fera dire à Mailhot que la prise de conscience de l'identité sera conséquence de l'intransigeance de la majorité anglophone.

Pourtant le processus qui se réalise en est un d'intégration d'une minorité ethnique, les premières tentatives d'insertion ne se font pas au nom de l'ethnie, les Acadiens pénètrent le cénacle de notables individuellement et jouent le jeu; ils sont des intermédiaires qui représentent plus l'intérêt dominant que les intérêts des communautés desquelles ils émanent. Si le premier député se fera ridiculiser pour son accent français lors de ses interventions à l'assemblée législative (Mailhot 1973: 77) son fils qui lui succédera et qui deviendra le premier politicien acadien d'envergure devra, en remerciant ses électeurs sur le parvis de l'église, s'excuser de ne pouvoir s'exprimer correctement en français et continuera son allocution en anglais (Mailhot 1972: 219). Le Collège St-Joseph fondé en 1864 pour l'édu-

cation catholique des francophones est un collège bilingue. D'autre part la présence de francophones dans les réseaux de notables est plus perceptible à la frontière de l'Acadie de la mer (région du sud du Nouveau-Brunswick – Moncton – Shédiac – et de l'île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse) qu'au centre (la côte est et nord du Nouveau-Brunswick) où la société coloniale et l'exclusion ethnique demeurent solide. C'est toutefois dans ces régions que la réaction sera la plus forte, les intérêts marchands locaux réagiront vivement à l'insertion d'Acadiens dans la structure du pouvoir, procès qui remet en question les rapports coloniaux. L'émeute scolaire de Caraquet en 1875 est certes conséquence d'une législation scolaire qui interdit l'enseignement religieux dans les écoles mais est indirectement provoquée par le refus de la minorité anglophone régionale de laisser la majorité contrôler la commission scolaire¹⁰. Ce seront ces mêmes intérêts qui dans les régions à forte concentration francophone refuseront la participation politique et les effets du patronage à des notables Acadiens.

Cette présence de tentatives de participation individuelle autour des années 1860 est signe d'une rupture au sein des rapports de domination: les liens de sociabilité propres à l'exclusion ethnique sont touchés. L'Acadianité comme pratique idéologique d'un groupe dominé – classe ethnique – ne répond plus à l'acceptation passive de sa domination et se trouve être bientôt l'objet d'un travail où s'enchevêtrent, résistance à la domination coloniale, tentative par le groupe cléricoprofessionnel de s'imposer comme classe relais et contre projet de société.

Des formes de résistance sont pour la première fois perceptibles, des réactions face aux pratiques d'endettement des marchands naissent – création de la Banque des Fermiers de Rustico à l'Île-du-Prince-Édouard, (1865), magasins coopératifs et banque du peuple à Rogersville et St-Louis à l'époque de la colonisation –. Mais pour reprendre l'expression de P. P. Rey (1976: 66) devant la domination coloniale il ne reste aux dominés qu'à fuir, fuite en avant vers le capitalisme, fuite en arrière vers la colonisation. Ainsi si une tension

¹⁰ C'est effectivement autour des pratiques frauduleuses de la «clique des Young» – marchands locaux principalement liés à la pêche – que se déroulera la défense des Acadiens accusés d'avoir provoqué une émeute et la mort d'un soldat britannique. (Rumilly 1955).

monte entre Acadiens et anglophones, la résistance se manifeste par le départ d'Acadiens qui commencent à quitter les zones de pêche pour rejoindre les villes marchandes – principalement celles reliées au commerce du bois, mais aussi les centres commerciaux créés par la construction du chemin de fer, Moncton, Bathurst, Campbellton – et l'exode vers la Nouvelle-Angleterre rejoint l'Acadie de la mer. Enfin, l'idéologie agriculturaliste de retour à la terre est introduite en Acadie par le clergé d'origine québécoise et le français Rameau de St-Père et y trouve un terrain sympathique¹¹.

2:3 *Réarticulation des rapports d'exclusion*

Les pratiques d'exclusion auront effectivement comme effet de bloquer la formation au sein de la classe ethnique d'une catégorie reliée à l'État-Marchand mais elles ne réussiront pas à bloquer l'amorce du développement d'une différenciation sociale au sein de cette classe: le groupe clérico-professionnel; catégorie sociale qui émane des espaces d'autonomie qu'une domination basée sur l'exclusion sociale et le maintien d'une production indépendante entretient – secteur domestique – différenciation culturelle – folklore – etc¹². Celui-ci va donc être conduit à s'articuler aux différentes formes de pratiques nées de la désintégration de la logique d'exclusion pour forcer son passage comme classe relais. Il apparaîtra de plus en plus que cette possibilité sera conséquence de sa capacité à transformer sa lutte en protestations nationalitaires; donc, d'identifier sa mobilité sociale, politique et culturelle à celle du renforcement de son pouvoir de direction sur la classe ethnique.

Tentative contradictoire; soit celle de ranimer le discours d'exclusion, de consolider les secteurs autonomes fondements de la domi-

¹¹ Le projet de colonisation est certes le projet du clergé, mais on ne peut uniquement y voir une manipulation des populations de sa part; il correspondait certainement à une volonté manifeste des populations côtières de fuir l'exploitation et ne fut pas au départ unanimement accepté par le clergé. Ainsi lorsque des citoyens de Shippagan et Lamèque iront coloniser St. Isidore en 1874 le curé de Shippagan contre l'avis de son évêque ira les rejoindre, ce qui lui attirera une suspension (Robichaud 1976: 78-79).

¹² Le processus se réalisant ici est la création d'un ensemble régional dépendant, la dépendance n'étant pas définie uniquement comme une domination économique extérieure, ce qui était le propre aussi de l'économie coloniale, mais caractérisée par la «désarticulation» des relations économiques et des rapports sociaux, c'est-à-dire une indépendance politique et culturelle réelle associée à une subordination économique (Touraine 1976: 51 et ss.).

nation coloniale, pour d'autre part les réintroduire comme pratiques conflictuelles visant l'intégration à un État marchand. Tentative ayant des chances de réussite en autant que l'Acadianité sur laquelle repose le projet soit effectivement un rappel historique, un mythe d'une collectivité qui puise dans son passé idéalisé un projet utopique de société. Mais, tel n'était pas le cas, le « fait ethnique » acadien correspondait encore à une matérialité qui bien qu'ébranlée était celle de la domination coloniale par l'exclusion. C'est ainsi que les protestations ne conduisent pas à la dissolution de l'économie de traite ni à l'élaboration d'un contre modèle de société mais à une nouvelle articulation entre « fait ethnique » et rapport de domination; nouvelle articulation où aura place le groupe clérico-professionnel. La période de lutte a eu comme effet de solidifier le secteur de la production domestique, mis en place un réseau d'institutions proprement acadiennes – collèges – couvents – journaux – clergé autochtone – qui seront les fondements du pouvoir du groupe et de son emprise sur la réalité pour près d'un siècle.

L'Acadianité dans cette restructuration cesse de plus en plus d'être le résultat d'un rapport de domination direct – classe ethnique – pour devenir celui d'un rapport entre deux formes et deux logiques de production; le capitalisme marchand et son appareil étatique – essentiellement anglo-saxon – et la petite production indépendante et son appareil religieux. C'est un nouvel ordre social qui s'érige où le groupe clérico-professionnel acadien exclu du dispositif hégémonique de l'État n'en n'a pas moins réussi à s'insérer dans les interstices laissés vacants durant la période de transition et à s'imposer comme catégorie sociale pertinente au sein du groupe acadien. Les grandes conventions nationales qui débutent en 1880 sonnent le glas des protestations nationalitaires, l'Acadianité est de moins en moins porteuse de protestations et de plus en plus porteuse d'ordre.

S'appuyant sur le secteur de la petite production indépendante et sur l'idéologie religieuse, le groupe clérico-professionnel tente à partir de ce moment d'asseoir et d'élargir son pouvoir par une pratique de repli et de moins en moins conflictuelle – les luttes politiques s'évanouissent, ce qui fera dire à J.-P. Hauteceœur (1975: 92) que les Acadiens ont traditionnellement délaissé la structure politique – les luttes scolaires ne sont plus dirigées vers Frédéricton mais vers la création d'une structure scolaire religieuse privée, etc. –. C'est effectivement l'entrée de l'Acadie dans le traditionalisme; l'élaboration d'une idéo-

logie mythique, la formation en groupe ethnique de l'Acadie de la mer.

Cette double structure sociale est certes une réponse aux nécessités objectives de l'économie de traite – maintien d'une petite production indépendante mais articulée au capitalisme marchand – mais elle est aussi le résultat d'un rapport de force. D'où le caractère ambigu de la période qui suivra où le groupe clérico-professionnel par le rôle central qu'il joue dans l'organisation du consentement peut être considéré comme classe appui – intellectuels organiques des classes dominantes – et en relation antagoniste à celles-ci – en autant que son projet de colonisation a des chances de réussir il entre en contradiction avec l'économie de traite. L'historiographie traditionnelle avait d'ailleurs érigé en vertu ce rapport d'interdépendance et d'opposition caractéristique du groupe clérico-professionnel dans ses relations avec la société anglophone par l'idéalisation du bon-ententisme comme idéologie officielle et de pratiques de résistance passive sous la forme de sociétés secrètes, de lobbying et de création de structures parallèles, etc.; ce que certains appelleront le réalisme des Acadiens (Beaudry 1966: 35).

3. LA RÉSURGENCE DES PROTESTATIONS NATIONALITAIRES (1955-1980)

Jusqu'aux années 1960 et depuis les grands moments que fut la renaissance de la fin du XIX^e siècle, l'Acadianité comme pratique sociale aura été celle de l'édification parallèle d'une logique paysanne et pré-capitaliste. Alors que se déployait partout en Amérique du Nord un vaste processus d'industrialisation et de modernisation l'Acadie étendait et consolidait des pratiques traditionalistes par des mouvements de colonisation intérieure et d'élaboration d'appareils religieux et scolaires. Autour des années soixante l'Acadie commence à bouger, elle est le lieu, pour demeurer dans le langage mythique, d'une seconde renaissance, phénomène interprété avec raison, (Tremblay 1973, Richard 1969, Roy 1978, Even 1970, Vernex 1978) quoiqu'insuffisant, comme processus d'entrée de l'Acadie dans la modernité.

On peut, et c'est la lecture générale qu'on fait du mouvement, le présenter comme une prise de conscience de la nécessité d'ajuster la société acadienne et ses institutions aux nécessités d'une conjoncture moderne ainsi que la lente maturation du fait ethnique qui commence

à démontrer sa richesse et sa vitalité par une production culturelle et artistique originale (Thériault, L. 1977, voir aussi *Petit Manuel d'histoire d'Acadie*). Mais une lecture plus attentive de la période nous démontre qu'elle ne s'inscrit pas dans ce développement linéaire et que le mouvement n'a pas une telle homogénéité.

3:1 *L'euphorie de la libération du «fait ethnique»*

Un rapide survol de la période qui débute en 1955 autour des fêtes du bicentenaire de la déportation et de la décision de redonner vie sous une forme modernisée aux institutions nationales (fondation en 1957 de la Société Nationale des Acadiens) nous permet au moins de préciser les grandes étapes de ce déploiement.

Dans un premier temps et jusqu'à la fin des années soixante – les événements à l'Université de Moncton (1968) dont est sorti le film de Perrault «L'Acadie-L'Acadie» et la chute du gouvernement Robichaud en 1970 marquent la fin de cette période – on assiste à une forme de syncrétisme où le discours traditionnel de repli tente de se combiner à un discours intégrationniste et à un projet sous la direction des notables traditionnels de modernisation des institutions acadiennes (Hauteœur 1975: 91-147). Mais la tentative ne peut longtemps masquer les rapports contradictoires dans ce projet de restauration et la tendance intégrationniste prend rapidement le dessus. L'Acadianité est représentée après le début des années soixante comme un anachronisme, l'idéologie traditionnelle tenue responsable de l'isolement et du sous-développement régional, la référence ethnique perçue comme blocage à l'entrée dans la modernité. J.-P. Hauteœur note dans le discours des notables de l'époque une gêne à la référence historique et un «alignement derrière les grandes lignes de la société anglaise. Après avoir quasiment nié dans le discours vernaculaire l'existence de l'autre ou tout au moins uniquement insisté sur les différences fondamentales qui séparent les deux sociétés, les idéologues sont amenés à reconnaître avec réalisme leur voisinage et leur cohabitation aux maritimes et à privilégier ce qui les unit» (1975: 167).

Pour la première fois les notables acadiens participent massivement, à l'intérieur du gouvernement Robichaud, à la politique provinciale, ils sont les agents déterminants à l'intérieur de celui-ci du programme «chance égale pour tous» – 1963 – qui est un effort de

rationaliser la gestion de l'État et ses rapports avec les communautés locales. Il a comme effet direct de transférer à l'État provincial les responsabilités traditionnellement aux mains du groupe clérico-professionnel – centralisation de la gestion municipale, des écoles, des hôpitaux – transformation des collèges classiques en une université francophone et provinciale – organisation des services sociaux, etc. – Les appareils aux mains du groupe clérico-professionnel non pris en charge par l'État tentent d'évacuer la référence ethnique; le quotidien catholique et acadien l'Évangéline change de nom en 1969 pour celui de «Le Progrès-Évangéline», la Société fraternelle L'Assomption, fondée en 1903 pour promouvoir la cause nationale se transforme en compagnie Mutuelle d'Assurance Vie et ne fait plus mention dans sa chartre d'incorporation de son caractère catholique et français (Daigle 1978). Les institutions coopératives troquent le discours nationaliste pour celui de la rationalité et du progrès (Thériault 1979).

Ce sera chez les nouveaux intellectuels ou les intellectuels potentiels – la jeunesse étudiante – que cette libération du fait ethnique est plus sensible. Fruit des réformes du système d'éducation ceux-ci sont particulièrement touchés par la problématique de la stagnation économique régionale et sensibles aux tentatives des gouvernements d'initier des politiques de développement régional. Les grands thèmes de la réflexion et les travaux à portée politique qui émanent de ce groupe ont tous comme fil conducteur une définition de l'Acadie comme société traditionnelle. Malgré les différentes nuances, l'Acadie n'est plus ce don providentiel mais une tare qui transcende les générations. Que ce soit chez C.-A. Richard, chez A. Even, J.-C. Vernex et plus récemment M. Roy, l'Acadianité c'est un retard culturel d'une minorité ethnique maintenue trop longtemps sous le joug dominateur du clergé. De «l'Acadie Perdue» de Michel Roy à l'Acadie comme effet des pratiques discursives du groupe clérico-professionnel de J.-P. Hauteœur se dessinent les grands thèmes des jeunes intellectuels acadiens de la fin des années soixante¹³. Ils brûleront symbolique-

¹³ La plupart des ouvrages signalés ici ont été rédigés après les années soixante-dix, toutefois leurs auteurs étaient tous actifs – généralement de la première génération de professeurs suite à la laïcisation de l'enseignement supérieur – comme définisseurs d'un nouveau sens avant les années soixante-dix et ont profondément marqué les protestations des jeunes acadiens d'alors. On peut noter d'autre part que ces travaux ont eu un retentissement plus important en dehors de l'Acadie qu'à l'intérieur, comme

ment en 1966 lors du ralliement de la jeunesse acadienne les symboles nationaux et les manifestations étudiantes des années 68 se terminent par l'exode volontaire des leaders étudiants vers le Québec. Le film de Perrault « L'Acadie-l'Acadie » sur ces événements se termine par une réflexion significative d'une étudiante « L'Acadie c'est un détail ».

3:2 *La tentative d'acadianiser les luttes*

La négation de l'Acadianité, sa référence en terme de carcan est toutefois de courte durée et réintroduite autour des années soixante-dix comme tentative d'articulation de la problématique sociale et politique. Autant la critique des nouveaux intellectuels avait été virulente autant le discours de ceux-ci réinterprété après coup sous le vocable ethnique sera radical. Si on persiste à critiquer le nationalisme traditionnel ce sera uniquement pour son insistance malade à axer ses luttes vers le culturel alors que le néo-nationalisme veut réintroduire la référence ethnique sous le signe de la globalité. L'Acadie n'est plus ce détail, ces loques héritées d'une époque révolue mais bien la réalité sociale d'un peuple. Un travail important se réalise au niveau de la réinterprétation du fait ethnique, l'oppression nationale devient la grille de lecture des problèmes du sous-développement régional; le chômage, la dissolution de la petite production, l'exode rural, la direction politique régionale sont les nouveaux domaines de cette lecture.

Car le néo-nationalisme qui apparaît autour des années 1970 se veut engagé socialement et politiquement et il ne sera pas sans causer une crise au sein des anciens critères de référence ethnique. Les questions de pouvoir politique et économique ainsi que de territorialité surgissent. La Société Nationale des Acadiens, regroupant l'ensemble des Acadiens des provinces maritimes, se scinde en 1972 en différentes unités provinciales suite à des pressions des groupes néo-brunswickois plus préoccupés de questions régionales que de promotion culturelle. La fondation du Parti Acadien, la même année, remet en question la participation des notables au pouvoir de Frédéricton caractéristique de l'époque du gouvernement Robichaud. Elle est

quoi les thèmes soulevés ne correspondent plus à la nouvelle définition de l'Acadianité qui apparaîtra après soixante-dix. Ceci est particulièrement vrai pour l'ouvrage de Michel Roy, « L'Acadie Perdue » (1978) qui est l'objet presque d'une conspiration du silence en Acadie.

aussi la conséquence directe d'une évaluation négative des tentatives gouvernementales de corriger les retards économiques par les programmes de développement régional et une critique du leadership traditionnel acadien dans sa capacité de résoudre ces problèmes. Le début des années soixante-dix voit naître une volonté d'acadianiser les conflits provoqués par la crise du milieu rural et actualisés par les politiques d'animation et de participation régionales. Les conseils régionaux d'aménagement (CRAN - CRANO - CRASE) créés au début des années soixante pour intégrer les populations au programme de développement et dirigés par les notables traditionnels subissent une transformation et veulent de plus en plus se donner une vocation critique et de défense des milieux populaires (Allain *et al.* 1977). Ce sera chez les animateurs de ces conseils que naîtra l'idée du Parti Acadien, de l'Acayen, revue nationaliste liée à la défense des milieux populaires et de la petite production. Les comités de citoyens et la manifestation des chômeurs à Bathurst en 1972 sont marqués par cette volonté de relier luttes populaires et question nationale¹⁴.

3:3 *L'indétermination des protestations nationalitaires*

La période a laissé place à un discours nouveau, souvent radical : participation populaire, lutte contre la dépendance, autonomie régionale, lutte contre le gigantisme, etc. Mais, ce qui ne peut manquer de frapper l'observateur c'est la référence de plus en plus symbolique à ces phénomènes. Après avoir acadianisé des conflits qui sont nés en dehors de la référence ethnique le mouvement semble maintenir un discours face à des pratiques qui elles se sont évanouies. Autrement dit, les forces nationalistes acadiennes continuent à revendiquer au nom d'un mouvement populaire qui lui n'a pas de pratiques conflictuelles structurées. Ainsi derrière un discours qui demeure revendicateur, est de plus en plus visible l'incapacité à définir clairement au nom de quoi et contre qui on se bat. C'est vraiment l'indétermination

¹⁴ En plus de la revue « L'Acayen » (1972-1976) dont les différents numéros sont révélateurs de l'esprit de l'époque, le livre reportage de Pierre Godin, « Les révoltés d'Acadie » (1972), le manifeste de fondation du Parti Acadien (Le Parti Acadien 1972), le film de Léonard Forest « Un soleil pas comme ailleurs » (1972) abondent d'exemples de la redéfinition de l'Acadianité - et son mariage avec les luttes populaires. Les travaux d'Alain Even (1970) sur l'expérience de développement régional et l'analyse de Alain et al (1977 et 1978) sur les conseils régionaux d'aménagement donnent des informations intéressantes sur les événements de l'époque.

qui est la caractéristique centrale de l'évolution récente du mouvement. La Convention nationale d'octobre 1979 est révélatrice à ce sujet: la critique contre le statu quo est violente et unanime, la volonté de participer à un projet collectif aussi, mais au nom dont on ne sait quelle stratégie on refuse d'en préciser le contenu et les modalités de réalisation.

Le mouvement semble bien malgré lui forcé de se cantonner dans des pratiques culturelles. Après près de dix ans de protestations nationalitaires non seulement on n'a pas réussi à concrétiser certaines revendications mais encore plus à en préciser le contenu. Par exemple, les forces nationalistes tentent une mobilisation contre l'expropriation des résidents de Kouchibouguac, c'est un échec et on réussit peu à faire déboucher la lutte en dehors de celle d'un conflit entre un exproprié et l'État. Pourtant l'expérience est le lieu d'une intense production littéraire, artistique; chansons, poèmes, essais et même un film sont réalisés sur la question (Chiasson, 1979). Ceux-ci ont un succès, on applaudit le génie créateur acadien comme pour masquer l'incapacité d'inscrire ses luttes dans une problématique de pouvoir. De tout cela une chose est claire, le discours nationalitaire est mobilisateur mais a de la difficulté à mobiliser pour autre chose que le culturel. Au grand désarroi des militants on est capable de réunir des milliers d'individus dans des fêtes populaires, des festivals folkloriques, des frolics et des tintamarres; on est capable de mobiliser pour venir se faire raconter son passé, pour écouter les monologues de la Sagouine, les chansons engagées de Calixte Duguay, etc., mais incapable de traduire ces pratiques culturelles dans le champ du politique et du social.

3:4 *La dissolution du fait ethnique*

La mise en situation de cette résurgence des protestations nationalitaires et des rapports sociaux peut être présentée de façon assez brève compte tenu du fait que les tendances contemporaines du capitalisme monopoliste sont l'objet d'études multiples et qu'à la différence du XIX^e siècles elles s'inscrivent dans un vaste travail d'uniformisation du social – ce qui n'implique nullement la fin du développement inégal ou l'homogénéité culturelle mais pose leur problématique autrement.

Forme régionale de reproduction sociale dont la caractéristique centrale était la désarticulation entre une société marchande anglo-

saxonne orientée vers l'extérieur et une société de petits producteurs dirigée par une classe plus préoccupée de reproduction sociale que de direction économique, l'Acadie subit tardivement les effets de prolétarianisation engendrés par le développement du capitalisme industriel canadien. Une première brèche de ce dispositif hégémonique régional s'ouvre toutefois autour des années trente sous les pressions du capital monopoliste américain qui enclenche un processus de réorganisation des circuits commerciaux et des techniques de transformation dans l'industrie de la pêche et du bois.

Loin de remettre en question l'exclusion ethnique, le processus amorcé par cette réorganisation – généralisation de la monnaie, affaiblissement du secteur de production domestique – permet dans un premier temps au groupe clérico-professionnel d'élargir son pouvoir en remplaçant dans certains secteurs les marchands liés à l'ancien commerce colonial dont le réaménagement provoque la disparition. Ainsi la participation de notables acadiens au patronage politique (Finn 1972) tissera des liens nouveaux avec l'État tandis que l'élaboration d'un réseau d'appareils coopératifs à la fin des années trente dans les interstices laissés vacants par la réorganisation économique – distribution des biens de consommation, crédit et plus marginalement commercialisation du poisson – assurera un nouveau lieu de pouvoir tout en contenant les pressions à la dissolution des formes de sociabilité communautaire que cette transition produit (Thériault 1979). Mais tout ceci se réalise sous le signe du conservatisme; l'Acadie demeure marginalisée et l'intégration timide, le groupe clérico-professionnel étant plus soucieux de maintenir sa position au sein des rapports d'organisation du consentement d'une société de petits producteurs que d'agir en groupe relais.

Mais la brèche est réalisée et le groupe dominant ne réussira qu'à ralentir l'effritement de la société qui s'était structurée autour de l'ancien commerce colonial. Lorsque après la seconde guerre mondiale l'État tant canadien que néo-brunswickois intensifie, pour répondre aux nécessités de régulation du social exigées par le capitalisme monopoliste, son action sur la société civile, l'incapacité du groupe dominant à maintenir cette autonomie relative au niveau de la reproduction sociale deviendra de plus en plus évidente. Les mesures sociales par exemple – principalement l'assurance-chômage – auront comme effet de détruire rapidement le secteur de la production domestique, le revenu d'appoint que ce secteur procurait étant rem-

placé par ces sources de revenus. Assise du pouvoir du groupe clérico-professionnel, l'effondrement de cette production ne pourra être compensé par la faible réussite du projet coopératif. Plus globalement, l'intervention étatique donne naissance à une nouvelle catégorie sociale – travailleurs sociaux, fonctionnaires régionaux, – nouveaux notables qui sont définis par un rapport différent avec la communauté, leur pouvoir n'émanant plus de celle-ci mais d'un lieu extérieur soit l'État.

Le groupe clérico-professionnel tentera faiblement à la fin des années cinquante de s'ajuster à cette nouvelle réalité par la restauration des institutions nationales et l'élaboration d'un syncrétisme idéologique, mais, il apparaît rapidement que les rapports sociaux sur lesquels il se fonde ont été jetés en dehors de l'histoire. La logique étatique provoque l'effondrement de l'Acadie comme lieu spécifique de gestion des contradictions sociétales. Le groupe clérico-professionnel devra assister sans broncher à la liquidation de ses appareils de socialisation transférés à l'État; processus en grande partie revendiqué par les nouveaux notables acadiens.

Si on note une ébullition dans les régions acadiennes au début des années soixante il faut bien voir que ce n'est plus l'Acadianité qui fait bouger ces populations; les unes sont dans un processus de prolétarianisation, les autres dans un processus de mobilité sociale. Bref, une transition sociétale rapide qui brise l'ancien cadre de référence fait disparaître les anciennes catégories sociales pour en faire naître d'autres mais dont le principe référentiel n'est plus l'Acadie. L'Acadianité comme principe de sens à l'intérieur d'une société n'a plus d'utilité, son pouvoir coercitif semble disparaître et est remplacé par la logique unificatrice du capitalisme d'état.

La dissolution du fait ethnique comme principal garant de l'ordre est vécue comme la fin d'une domination, une libération par les individus et principalement ceux intégrés à l'intérieur des nouvelles catégories sociales – particulièrement les nouveaux notables, les nouveaux intellectuels et les intellectuels potentiels, les étudiants. C'est effectivement une tentative d'intégration au nouvel ordre qui est la caractéristique de la période du gouvernement Robichaud, une volonté de se démarquer par rapport au référent ethnique, celui-ci d'ailleurs ne devenant le propre que de luttes nostalgiques des anciennes catégories sociales en voie de dissolution.

Mais, comme on l'a vu, le rejet de la référence ethnique est de courte durée et réapparaît rapidement avec une force nouvelle autour des années soixante-dix. On peut certes relier cette résurgence à l'échec du processus d'intégration et à la réaction d'une petite bourgeoisie locale qui tente de ranimer et réinterpréter la référence ethnique dans sa quête d'une place au sein d'une structure de pouvoir où elle est arrivée en retard. Il y a certes de cela et les exemples ne manquent pas – échec des politiques de développement régional sur lesquelles on fondait des espérances de création d'un pouvoir économique acadien – défaite en 1970 du gouvernement Robichaud et démonstration de la faiblesse de la pénétration acadienne dans l'appareil politique provincial – sous-développement institutionnel des régions acadiennes, etc. –. Pourtant cette petite bourgeoisie acadienne de laquelle devrait émaner le nouveau discours nationalitaire est en majorité réfractaire à un tel discours, elle maintient à l'exception de quelques références symboliques, une politique d'alignement sur la société anglophone et de promotion individuelle, elle tente systématiquement de modérer les élans nationalistes du mouvement qui l'entoure. Au lieu qu'elle secrète une idéologie nationalitaire tout se passe au contraire comme si à l'intérieur du mouvement nationalitaire on tentait de trouver un discours qui la rallierait; autrement dit, c'est le mouvement nationalitaire qui tente de convaincre cette catégorie sociale que sa faiblesse relative, ses échecs sont dus à son appartenance ethnique.

On peut toujours expliquer le phénomène comme celui d'une fausse conscience et qu'objectivement le mouvement défend les intérêts du groupe. Explication plausible en autant qu'on puisse à l'intérieur du mouvement extirper une certaine forme de projet, mais tel n'est pas le cas, ce qui est caractéristique du mouvement c'est son indétermination. La lecture des écrits des différentes manifestations du mouvement – que ce soit les documents de la Société des Acadiens, du Parti Acadien, les différentes interventions nationalistes, etc. – renferment la gamme la plus variée de propositions: d'un retour nostalgique à une forme idéalisée de passé à une entrée de plain-pied dans la société industrielle, d'une revendication d'autarcie régionale à de simples changements administratifs de l'appareil politique, d'une identification de la lutte nationale et de la lutte de la classe ouvrière à la volonté de ralliement derrière le parti libéral, etc. Ce qu'il y a de plus étonnant c'est que ces incohérences peuvent être tenues par le même mouvement, se retrouver dans le même texte ou

être tenues par la même personne, mais plus encore, qu'elles soient mobilisatrices¹⁵.

La résurgence des protestations nationalitaires semble en effet découler d'une inflation du discours plus que de pratiques de classes. Ce sont d'ailleurs les jeunes scolarisés et les intellectuels qui forment le noyau central du mouvement, et qui tentent de réintroduire la référence ethnique dans les pratiques conflictuelles des classes. Situation provoquée pour parler comme L. Quéré par « l'absence d'autonomie des intellectuels dans les conflits de classe (...) qui se cantonnent au rôle de soutien et d'amplificateur des mouvements nés en dehors d'eux » (Quéré 1978: 196). Autrement dit, ils chercheraient à acadianiser des conflits réels ou potentiels dont ils sont exclus; acadianisation de conflits dont ils sont eux-mêmes incapables de conflictualiser hormis dans le domaine culturel. Essayons de préciser le sens de cette volonté d'acadianiser ces luttes.

3:5 *La recherche d'un nouveau sens*

Nous avons souligné comment la dissolution des supports matériels de l'Acadianité libérait les individus des contraintes ethniques pour les réintroduire dans une logique étatique. Mais l'État moderne tel qu'il se structure et confisque les anciennes formes de sociabilité semble être incapable de les remplacer par un dispositif cohérent d'organisation du consentement et a de la difficulté à produire un nouveau sens. La nécessité d'une régulation étatique et l'atomisation croissante des individus introduisent une crise superstructurelle permanente – telle que démontrée en Occident par la prolifération des agences du contrôle social; – une crise permanente de l'identité pour parler comme Henri Lefebvre (1978: 58) ou encore plus généralement une quête du sens (Dulong 1978: 32).

En même temps que se réalise ce décodage des appartenances sociales l'État multiplie, par la prolifération des appareils d'organisation du consentement, les postes d'intellectuels. Producteurs du sens

¹⁵ Il n'existe pas d'analyse sur l'idéologie des courants nationalistes contemporains; J.-P. Hauteceur (1976) ne fait que souligner la présence de ce nouveau discours, son étude s'intéresse à la période 1960-70. L'étude de R. Ouellette (1978) sur le Parti Acadien démontre bien la multiplicité des idéologies qu'on y retrouve. En plus des différents documents préparatoires à la « Convention d'orientation » de 1979, l'Action Nationale a réservé un numéro (Juin 1978) où elle laisse la parole aux jeunes nationalistes acadiens; le texte est révélateur de l'ambiguïté du projet qu'on propose.

à l'intérieur d'une société, l'étatisation de leurs fonctions leur enlève leur autonomie relative; ils doivent produire un discours qui n'émane plus des collectivités auxquelles ils appartiennent mais d'un pouvoir étatique extérieur qui opère un continuel travail sur le social. Par rapport à l'ancien dispositif ils ne partent pas du «folklore» pour l'adapter à la logique dominante mais au contraire de cette dernière pour continuellement nier et retravailler le folklore¹⁶. Il n'est donc pas étonnant qu'insérés dans un processus de prolétarianisation, ces définisseurs de situation soient plus touchés par cette continuelle crise d'identité et tentent de ranimer un peu partout les anciennes formes de sociabilité; ce qui répond au besoin général de recréer du sens et à une tentative du groupe de retrouver son autonomie relative.

Phénomène généralisé et non spécifique à l'Acadie, il est vécu toutefois avec plus d'acuité chez les groupes qui viennent de subir un processus rapide de transition des formes de sociabilité et de perte d'un cadre référentiel. Après l'euphorie que la libération des contraintes de l'ancien cadre permet, on assiste à une situation plus fortement ressentie de frontière, on se sent un peu orphelin d'un processus de socialisation qui ne fait plus sens mais débarrassé de ses contraintes traditionnelles est idéalisé et peut servir de projections et de modèles de société. Travail des intellectuels et des jeunes scolarisés, le projet est mobilisateur en autant qu'il tente de réarticuler un ensemble de pratiques en continuel processus de désarticulation par la destruction du social qu'opère l'État moderne.

Mais le référentiel utilisé cause problème, il se réfère à une société qui n'en n'est plus une, ou qui du moins est traversée de toutes parts par des logiques extérieures que ne réussit pas à camoufler l'excès avec lequel on exhume du passé les preuves de son existence en tant que groupe. En soi la référence ethnique est nostalgique elle conduit tout au plus à des revendications d'ordre culturel et à des manifestations de réminiscences folkloriques – ce sont les grandes réussites du mouvement – mais cela ne suffit pas à reproduire une cohérence sociétale. Les militants nationalitaires savent bien qu'ils doivent pénétrer les autres dimensions de la réalité sociale, d'où leur

¹⁶ Pour ce qui est du rapport du folklore (défini ici dans le sens Gramscien: la conception du monde des classes subalternes) et son articulation à l'idéologie dominante dans le dispositif hégémonique de la société marchande voir Portelli (1974). Pour les nouveaux rapports qu'impose la logique de l'État voir Dulong (1978).

tentative d'acadianiser les luttes autour d'eux, de chercher des appuis tantôt dans la lutte des notables locaux qui tentent d'asseoir leur pouvoir régional, tantôt dans la lutte des petits producteurs en voie d'extinction, tantôt dans les luttes populaires contre la manipulation étatique.

L'indétermination du mouvement actuel en Acadie repose d'ailleurs sur l'incapacité à s'inscrire dans des conflits. Lorsqu'au début des années soixante-dix les efforts de développement régional ont provoqué une réaction des petits producteurs et des communautés que cette tentative de rationalisation voulait détruire, le mouvement a pu se greffer à ces protestations et semblait se diriger vers une forme de populisme régionaliste. Quand ces luttes se sont estompées le mouvement est retourné à des préoccupations culturelles tout en cherchant un peu partout de nouvelles ouvertures pour conflictualiser son projet. Les protestations nationalitaires demeurent essentiellement au niveau du verbe parce qu'aucune catégorie sociale n'a la volonté ou la possibilité de l'intégrer dans ces luttes.

4. QUAND L'ACADIE NE FAIT PLUS SENS

La démarche que nous avons poursuivie met en rapport deux ordres de phénomènes 1) d'une part les protestations sociales ou plus spécifiquement celles se réclamant d'un « mouvement nationalitaire » et 2) d'autre part les mécanismes d'organisation du consentement et plus spécifiquement la dimension ethnique comme principal garant du sens, c'est-à-dire le « fait ethnique ». Nous avons au départ identifié deux périodes où le fait ethnique se transforme en protestations nationalitaires ou autrement dit, ce qui habituellement est principe d'ordre semble porter les germes du désordre.

Dans chacun des cas étudiés il s'agit d'une réappropriation d'une ancienne cohérence, d'un retravail sur cette cohérence et d'une tentative de l'ériger en nouvel ordre. Ainsi la logique colonialiste et de classe ethnique propre à l'Acadie pré-1860 est remise en question par l'édification d'une société marchande et d'un État marchand au Nouveau-Brunswick. Des Acadiens se voient libérés des contraintes coercitives du fait ethnique et commencent un procès d'intégration à une nouvelle logique. Processus bloqué toutefois par la non transformation des rapports coloniaux régionaux dans les zones acadiennes. La tentative de recréer une cohérence prend des directions diverses,

lutte pour l'intégration, fuite des producteurs vers les centres marchands, luttes scolaires, mouvement de colonisation et d'autarcie agricole. Le mouvement est rapidement réarticulé dans une nouvelle cohérence par la direction qu'en assure le groupe clérico-professionnel – nouvelle catégorie née de la période de transition – qui en s'appuyant sur la production domestique réussit à imposer une nouvelle structuration du pouvoir où elle s'érige en groupe dominant d'un mode de production de petits producteurs articulé au capitalisme colonial; le fait ethnique ainsi redéfini redevient principe d'ordre.

Dans les années cinquante la pénétration du capitalisme monopoliste et la transformation de l'État et sa fonction de régulation du social remettent en question l'ensemble de la société marchande et l'Acadie comme lieu régional de reproduction sociale. S'en suit une période d'effritement de l'ancien dispositif hégémonique et une tentative de le réarticuler à la logique étatique. Processus remis en question par l'incapacité structurelle que semble démontrer l'État moderne à assurer un principe de cohérence. Encore ici la tentative de recréer un nouveau sens prend des directions diverses et est dirigée par la catégorie sociale qui a comme fonction de produire cette cohérence: les intellectuels.

Toutefois, ceux-ci ont perdu leur autonomie relative et ont peu de revendications précises autres que culturelles, ils doivent dépendre pour conflictualiser la recherche d'un nouveau sens de protestations qui naissent en dehors d'eux. Cette démarche permet effectivement de mettre à nu des rapports de domination, qui bien que réels n'en sont pas pour autant directement à la source des protestations nationalitaires. On pense ici plus spécifiquement aux critiques de la dépendance extérieure, à l'oppression nationale, à la non représentativité des structures politiques, à la centralisation du pouvoir, à l'aliénation généralisée et à l'uniformisation engendrées par le capitalisme moderne, ensemble de problèmes que la quête du sens permet de dévoiler et qui sont autant d'obstacles à la réalisation d'un projet.

Mais la dissolution des supports matériels à l'Acadie traditionnelle rend problématique l'ancrage des protestations nationalitaires et des revendications socio-économiques. Aucune catégorie sociale ne s'approprie le mouvement pour en faire l'objet d'un travail spécifique. L'Acadie n'étant plus un lieu de gestion des contradictions il est difficile d'acadianiser les contradictions propres à l'État moderne. La

mobilisation, mais aussi l'inflation du discours et l'indétermination qu'elles renferment sont signes d'une nécessité à recréer une cohérence mais d'une difficulté à dire au nom de qui ou de quoi elle se ferait. Entre le non-sens de l'État et la non existence d'une catégorie sociale prête à instaurer une nouvelle domination ethnique se crée un vide que pourrait combler une protestation qui soit réellement populaire.

RÉFÉRENCES

ACHESON, T. W.

1972 The National Policy and the Industrialization of the Maritimes, *ACADIENSIS*, 1, 2: 3-28.

1977 The Maritimes and 'Empire Canada' in, D. J. Bercuson (ed.), *Canada and The Burden of Unity*, Toronto, Macmillan of Canada, p. 87-114.

ACTION NATIONALE

1978 *L'Action Nationale: L'Acadie aux Acadiens*, Numéro spécial, 67, 10: 789-890.

ALLAIN G. *et al.*

1977 Évolutions asymétriques: Le cas des conseils régionaux d'aménagement francophones et anglophones au Nouveau-Brunswick, *Revue de l'Université de Moncton*, 10, 1: 64-86.

1978 *Évaluation des conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick*, Université de Moncton, 1978: 295 p.

BEAUDRY, R. *et al.*

1966 *Les Acadiens d'aujourd'hui*, Rapport de recherche pour la commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et Biculturalisme, Ottawa, division VI, rapport N° 4, 2 volumes.

BOURQUE, G. et Laurin FRENETTE N.

1970 Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec, 1760-1960, *Socialisme Québécois*, 20: 13-55.

BOURQUE, G.

1977 *L'État Capitaliste et la question nationale*, Montréal, P.U.M., 384 p.

CHIASSON, H.

1979 Le conte du parc ensorcelé (L'Acadie terroriste), *Possibles*, 4, 1: 191-207.

CLARK, H. C.

1968 *ACADIA: the Geography of Early Nova Scotia to 1760*, University of Wisconsin Press, 450 p.

CORMIER, C.

1962 Commentaires; L'état des recherches sur la culture acadienne, in, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Dumont et Martin, P.U.L., Québec, p. 167-171.

DAIGLE, E.

1978 *Petite histoire d'une grande idée*, Assomption, Moncton, 177 p.

DOFNY, J. et M. RIOUX

1962 Les classes sociales au Canada-français, *Revue Française de Sociologie*, 3: 290-300.

DULONG, R.

1978 *Les régions, l'État et la société locale*, Paris, P.U.F., 244 p.

EVEN, A.

1970 *Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages culturels au développement économique: contribution à une analyse socio-économique du développement*, thèse (3^e cycle), Faculté de droit et de science économique, Université de Rennes, 475 p.

FANON, F.

1976 *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro, 233 p.

FINN, J. G.

1972 *Développement et persistance du vote ethnique: les Acadiens du Nouveau-Brunswick*, (thèse de maîtrise), Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa, 138 p.

FOSSAERT, R.

1978 *La Société, les appareils*, Paris, Seuil, 430 p.

GODIN, P.

1972 *Les révoltés d'Acadie*, Montréal, La Presse, 158 p.

GRIFFITHS, N.

1973 *The Acadians: Creation of a People*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 94 p.

HALARY, C.

1978 Le débat sur les relations entre conscience de classe et conscience nationale au Québec de 1960 à 1976, *Anthropologie et sociétés*, 2, 1: 149-165.

HARNECKER, M.

1974 *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, Bruxelles, Contradictions, 258 p.

HAUPT, G. et al.

1974 *Les Marxistes et la Question Nationale*, Montréal, L'étincelle, 391 p.

HAUTECOEUR, J.-P.

1975 *L'Acadie du discours*, Québec, P.U.L., 351 p.

INNIS, H. A.

1954 *The Cod Fisheries: The history of an International economy*, Toronto, University of Toronto Press, 572 p.

LAPIERRE, J.-W.

1978 *Conflit ethnique et lutte de classes dans la question Acadienne*, Document présenté au Colloque International de l'Acadie, Moncton, 8 p.

LEBORGNE, L.

1979 *Idéologie Nationale ou idéologie de l'État National*, *Pluriel*, 17: 89-97.

LEFEBVRE, H.

1978 *De l'État: Les Contradictions de l'État moderne*. Coll, 10/18 Tome 3, Paris, 375 p.

MACNUTT, W. S.

1976 The Politics of the Timber trade in Colonial New Brunswick 1825-1840, in G. A. Rawlyk: *Historical Essays on the Atlantic Provinces*, McClelland and Stewart Limited, Toronto, p. 122-140.

MAITHOT, R.

1972 Sir Pierre A. Landry premier politicien acadien d'envergure au Nouveau-Brunswick, *S.H.A.*, 4, 6: 217-235.

1973 *Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1891) et comportement de la majorité anglophone*, Thèse de Philosophia Doctor (Histoire), Université de Montréal, 486 p.

MILLER, C.

1977 The Restoration of Greater Nova-Scotia, in, D. J. Bercuson (ed.), *Canada and the Burden of Unity*, Toronto, MacMillan of Canada, p. 44-59.

MONIÈRE, D.

1979 *Les enjeux du référendum*, Québec/Amérique, Montréal 207 p.

NAIRN, T.

1975 *The Modern Janus*, *New Left Review*, Décembre, 3-29.

OUELLETTE, R.

1978 *Analyse de l'idéologie du Parti-Acadien: De sa fondation à 1977*, thèse de maîtrise (Politique), Université d'Ottawa, Ottawa, 231 p.

PARTI ACADIEN

1972 *Le Parti Acadien*, Parti Pris, Montréal, 153 p.

PORTELLI, H.

1974 *Gramsci et la question religieuse*, Paris, Anthropos, 321 p.

POULANTZAS, N.

1978 *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, P.U.F., 300 p.

QUÉRÉ, L.

1978 *Jeux interdits à la frontière: les mouvements nationalitaires*, Paris, Anthropos, 347 p.

RAICHE, V.

1962 *La population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick et son milieu géographique*: thèse de maîtrise, Université d'Ottawa.

REY, P. P.

1976 *Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat*, Paris, Maspéro, 209 p.

RICHARD, C.-A.

1969 L'Acadie, une société à la recherche de son identité, *Revue de l'Université de Moncton*, 2. 2: 52-59.

ROBICHAUD, D.

1976 *Le Grand Chipagan: Histoire de Shippagan*, Beresford, à compte d'auteur, 454 p.

ROY, M.

1978 *L'Acadie Perdue*, Montréal, Québec/Amérique, 203 p.

RUMILLY, R.

1955 *Histoire des Acadiens*, Montréal, Imprimerie St-Joseph 1038 p.

SAINT-PÈRE, R.

1889 *Une Colonie Féodale en Amérique: L'Acadie (1604-1881)*, Paris, Plon, 790 p.

SAUNDERS, S.

1939 *Histoire économique des provinces maritimes*, Étude préparée pour la Commission Royale des Relations entre le Dominion et les Provinces, Ottawa, 146 p.

SIROIS, G.

1976 Les Acadiens et la Naissance du commerce du bois dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, 1820-1840 *S.H.A.*, 6, 4: 183-193.

THÉRIAULT, J.-Y.

1979 *Développement dépendant et pénétration coopérative*, Texte d'une communication présentée au colloque des sciences sociales et du comportement sur le développement en Acadie, Université de Moncton, 26 p.

THÉRIAULT, L.

1976 *Petit Manuel d'Histoire d'Acadie: 1755-1867*, La Librairie Acadienne, Moncton, 43 p.

1977 Cheminement inverse des Acadiens et des Anglophones des Maritimes (1763-1955), *Mémoires de la société Royale du Canada*, Quatrième Série, Tome XV, 145-167.

THORBURNS, H. G.

1961 *Politics in New-Brunswick*, Toronto, University of Toronto Press, 217 p.

TOURAINÉ, A.

1976 *Les Sociétés Dépendantes*, Paris, Duculot, 266 p.

TREMBLAY, M.-A.

1973 La Société Acadienne en devenir: l'impact de la technique sur la structure globale, in, Tremblay et Gold, Communautés et culture, *Éléments pour une ethnologie du Canada-Français*, Montréal, H.R.W., p. 95-112.

VERNEX, J. C.

1978 *Les Francophones du Nouveau-Brunswick*, thèse (3^e cycle) Université de Lyon, 1975, Atelier de Reproduction des thèses, Université de Lille, 690 p.